



Centre Démocratique Humaniste

Les ambitions du cdH pour le Chenois.

Pour le groupe cdH et Indépendants, il est fondamental que le Chenois préserve ses caractéristiques propres et ne soit pas livré aux promoteurs immobiliers, comme d'autres parties de notre commune l'ont été, avec les conséquences que nous connaissons en terme d'(im)mobilité...

Le Comité Chenois, qui défend admirablement le caractère villageois du Chenois, nous a posé 7 questions précises auxquelles nous livrons bien volontiers nos réponses :

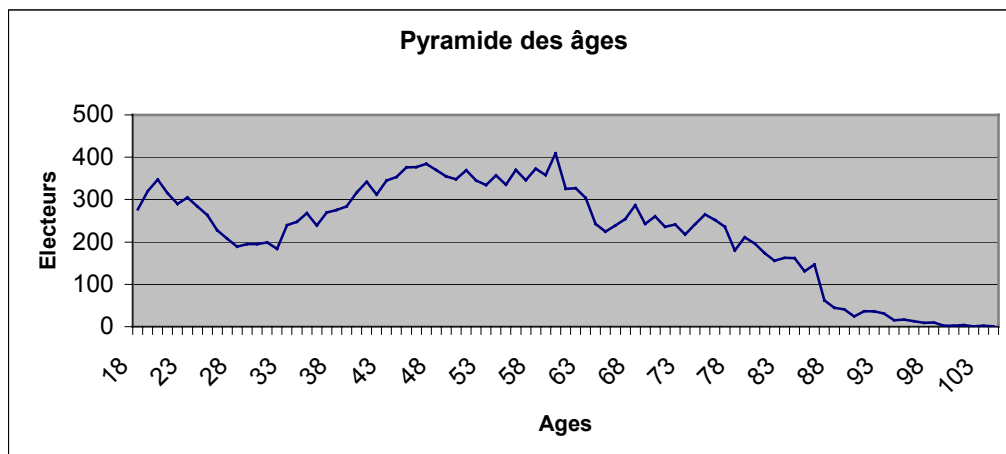
1. *L'urbanisation de la ZACC "Champ Rodange - Caraute" ?*
2. *L'urbanisation de la ZACC "Triage Sainte Gertrude" ?*
3. *L'urbanisation de la zone verte de l'Abèche (Rues des Piles, Rombaut et Caraute) ?*

Ces trois questions appellent une seule réponse qui s'inscrit dans la nécessité de définir enfin le Waterloo de 2020 que nous voulons. Pour nous, Waterloo doit (re)devenir une commune conviviale, agréable à vivre, une commune dans laquelle il y a moyen de se déplacer, de respirer et de se divertir.

Cela passe évidemment par le maintien des espaces verts dans les zones mentionnées ci-dessus, au moins aussi longtemps qu'il existera d'autres espaces permettant la réalisation d'une politique de logement (gare, ancienne gendarmerie, stade du Pachy, etc.). C'est donc une garantie de maintien de ces espaces au moins jusqu'en 2015.

4. *La création de nouveaux lotissements (p.m. au Chenois) ?*
5. *L'ouverture de nouvelles rues dans les îlots existants (id.) ?*
6. *La construction d'immeubles dans les zones de cours et jardins (id.) ?*
7. *La construction d'immeubles à appartements (id.) ?*

Le programme du cdH comporte un important volet consacré à la politique du logement : il suffit de jeter un oeil à la pyramide des âges à Waterloo pour constater l'ampleur des problèmes : pour les personnes âgées de 25 à 35 ans, il est impossible de se loger et ces personnes, souvent habitantes de Waterloo depuis leur plus tendre enfance, sont réduites à quitter la commune faute de trouver des logements abordables.



Le cdH prône dès lors, de manière générale,

- a. L'élaboration d'un plan de réactivation des biens laissés à l'abandon, par un partenariat public/privé.
- b. La construction de logements à loyers modérés permettant aux jeunes de rester habiter dans leur commune.
- c. L'aide à l'installation de jeunes couples (la natalité à Waterloo est de 40% inférieure à la moyenne nationale).
- d. La mixité des nouveaux clos : inclure dans les clos des villas et des maisons à 2 et 3 façades.
- e. L'imposition, en cas de nouveau lotissement ou immeuble, d'une diversité d'offre en terme de taille de logement, afin de permettre un accès aux jeunes, aux personnes moins valides.
- f. La conservation des maisons unifamiliales actuelles en empêchant leur destruction et leur remplacement par un immeuble.

Par priorité, le cdH entend que la commune réaffecte le stade du centre (lequel va être déplacé vers le Berlaymont) et l'IMP à ces politiques.

Concernant la construction de nouveaux lotissements et d'immeubles, la position du groupe cdH et Indépendants est claire :

- Il faut limiter les autorisations de bâtir et bloquer les autorisations de lotir tant que le plan de mobilité n'est pas concrétisé ;
- Il faut adopter une position de principe ferme concernant le Chenois : ce quartier doit garder son cachet historique « village ». Il est hors de question d'ouvrir de nouvelles rues ou de nouveaux lotissements, les voiries ne permettant pas un trafic plus important.
- La construction d'immeubles doit être limitée pour les mêmes raisons (mobilité, cadre de vie global) et les zones de cours et jardin ne doivent pas être bâties.

D'un point de vue général, le 25.000^{ème} habitant de Waterloo a été accueilli à la fin des années 1980. Cela fait donc près de vingt ans que les mêmes problèmes (urbanisation, mobilité,) se posent sans que la majorité actuelle n'ait trouvé de solution.

* * *
 * *
 *
 *

Outre ces questions précises, le Comité Chenois souhaite connaître nos intentions en matière d'inondations et d'égouttage, de mobilité et de circulation automobile, de trottoirs et pistes cyclables, de protection et développement des sentiers et zone vertes publiques, de protection des spécificités villageoises du Chenois, etc.

Les voici !

1. Egouttage.

Conformément à la législation Européenne, la fin de l'égouttage doit être réalisée au plus tôt (Chenois et quelques rues à la limite de Lasne).

2. Trottoirs

Nous proposons un plan pluriannuel de réfection des trottoirs : un état des lieux des trottoirs communaux doit être réalisé puis un calendrier de réparation établi en fonction de critères objectifs (état réel, fréquentation, travaux de grande ampleur prévus, ...), ce qui permettra d'expliquer objectivement aux citoyens pourquoi tel ou tel trottoir est prioritaire.

3. Mobilité – Pistes cyclables.

L'étude de mobilité cofinancée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire devra permettre de proposer un plan de mobilité concerté avec Braine l'Alleud. Nous insistons pour que le transport cycliste soit un des axes important, notamment en réalisant des pistes cyclables sur les voiries les plus dangereuses pour les cyclistes. Il faudra aussi y intégrer un réseau de navettes de (mini)bus reliant plusieurs fois par jour les différents quartiers de Waterloo (Centre, Gare, Chenois, Joli-Bois, Mont-Saint-Jean, ...) afin de permettre à tous de se déplacer plus aisément.

4. Environnement – Espaces Verts

Concernant l'environnement, nous souhaitons conserver nos espaces verts puisque Waterloo est déjà la Commune la plus densément peuplée du Brabant Wallon. Les sentiers permettant de garder le cachet des plus anciens quartiers de Waterloo, leur entretien doit être poursuivi.

5. Le Village du Chenois.

Immeubles de bureaux ? Non merci, ni au Chenois ni ailleurs! Ce n'est pas un simple rejet mais plutôt l'aboutissement d'une réflexion. Des milliers de mètres carrés de bureaux ont été construits lors des deux dernières législatures, certains étant encore vides. Nous sommes donc également opposés au projet Veldimmo ainsi qu'à un projet alternatif d'immeubles de bureaux de moindre gabarit (rez-de-chaussée plus deux étages) qui semble faire doucement son chemin parmi certains membres de la majorité. Les nuisances pour les riverains directs seraient, il est vrai, moindres mais cela augmenterait les problèmes de circulation sur les routes environnantes (avenue des petits champs, avenue Reine Astrid,...)

Roger VAN POUCKE

1^{er} à Waterloo – 18^{ème} à la Province

rue de la Station 119

0476.555.111

r.vanpoucke@skynet.be - www.rogervanpoucke.be

Philippe ZEEGERS

29^{ème} à Waterloo – 7^{ème} à la Province

Rue de l'Infante 106

0477.72.20.81.

philippe@zeegers.eu - www.zeegers.eu

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER !



coordonnés par le
& indépendants

LISTE n° 5